

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2010

Assemblée générale annuelle 26 février 2011

Actif depuis 1983, le groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu GIRAM est un groupe entièrement bénévole qui a comme mission, entre autres, d'intervenir sur tout dossier local, régional ou national se donnant à la diffusion de valeurs patrimoniales et environnementales, de choix de société, de principes de développement durable, notamment dans l'aménagement du territoire. Ses actions ont également un but éducatif pour la population en général et les divers intervenants du milieu.

Sommaire

MOT DE LA PRÉSIDENTE	2
Volet patrimoine.....	3
Volet environnement	4
Volet aménagement du territoire	5
Autres	7
Dossiers à suivre en 2010	7
Plan d'action	7
Communications.....	8
Remerciements.....	8

MOT DE LA PRÉSIDENTE

L'année 2010 s'est avérée faste en dossiers litigieux qui nous ont tenus très occupés et continuent de l'être. Entres autres, le boisé de Saint-Romuald, renfermant de magnifiques sentiers de ski de fond, qui est menacé de disparition par des projets immobiliers et le projet de loi 82 sur le patrimoine culturel par lequel la préservation de nos espaces et bâtiments historiques s'avèrerait incertaine.

Dans la mesure de la disponibilité des membres de son conseil d'administration, le GIRAM a su tout de même faire part de ses positions que ce soit par des représentations au Conseil de ville de Lévis ou à ses différents conseils d'arrondissement ou encore au niveau national lors de projet de loi. De plus, le GIRAM a déposé de nombreuses lettres et mémoires et a rencontré divers intervenants selon le cas. Enfin, ses actions et préoccupations ont permis à notre organisation de créer des liens précieux tant avec des membres qu'avec des groupes externes provenant des deux rives du fleuve, par exemple le Comité des arbres de Sainte-Foy-Sillery, la Société des Gens de baignade, les Compagnons de Chaudière-Bassin, l'Association des propriétaires de l'Anse aux Bernaches ou le Club Sentiers des Grandes Prairies.

Depuis l'assemblée générale de février 2010, le GIRAM s'est réuni à six reprises. Grâce à son travail incessant, le groupe est toujours présent même après 28 ans d'existence, ce qui est tout à fait remarquable pour une association avec peu de moyens. En étant indépendant de tout parti politique ou de toute entreprise d'intérêt pécuniaire, ce qui s'avère de plus en plus rare de nos jours, notre crédibilité s'en trouve accrue de sorte que notre organisation trouve sa place dans la collectivité.

Ce présent rapport résume nos différentes activités et interventions en 2010 autour des trois axes d'intervention du GIRAM soit : le patrimoine, l'environnement et l'aménagement du territoire.

Plusieurs dossiers seront à surveiller en 2011, telles l'adoption à la ville de Lévis d'une Politique de foresterie urbaine tant attendue ainsi que la réglementation de zonage unifiée. Un autre dossier, et non le moindre, celui de l'industrie des gaz de schiste au Québec saura certainement nous occuper. De plus, nous souhaitons poursuivre notre mission éducative en organisant une ou deux conférences publiques. Enfin, le GIRAM continuera de prendre position sur tout sujet pouvant affecter de près ou de loin la collectivité et défendre son point de vue sur la place publique.

Estelle Portelance
Présidente du GIRAM

Volet patrimoine

Scies Mercier. Suite à l'avis de démolition du bâtiment Les Scies Mercier Inc. à Lévis en octobre dernier, le GIRAM a transmis une lettre à la Ville indiquant son désaccord pour la démolition pure et simple de cette usine vieille de 120 ans et toujours en état de fonctionnement. Le GIRAM a par la suite été invité à présenter son avis au Comité de démolition de la Ville en même temps que quelque six ou sept autres groupes ou individus. Le comité a décidé de surseoir à la démolition et un appel de projets a été lancé en janvier pour réhabiliter le bâtiment.

Projet de loi 82. Suite à l'annonce du projet de loi 82 sur le patrimoine culturel, le GIRAM a fait part de son intérêt pour être entendu et il a déposé un mémoire exhaustif à cet effet en novembre dernier grâce au travail de trois membres Pierre-Paul Sénéchal, Gaston Cadrin et Michel Lessard. De plus, ils ont participé aux auditions publiques de la semaine dernière. Étant donné les préoccupations du GIRAM concernant le patrimoine et le dépôt d'un premier mémoire en 2008, notre organisation a pu défendre ses positions.

L'ex-usine L'Hoir. En 2009, le GIRAM avait déjà manifesté son désaccord pour la construction de condominiums face à la Maison Louis-Fréchette sur la rue St-Laurent. Par ailleurs, certaines informations seraient à l'effet que le terrain destiné à ce projet serait propriété du Gouvernement du Québec. En effet, l'industriel L'Hoir avait procédé à du remplissage à même le lit du fleuve. Des précédents existeraient à cet effet. Le GIRAM a donc demandé en fin d'année des explications à la Ville de Lévis ainsi qu'au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, administrateur et gestionnaire de cette portion du fleuve.

Amis de la Vallée du Saint-Laurent. Le GIRAM a transmis en mars une lettre d'appui aux Amis de la Vallée du Saint-Laurent pour sa proposition afin obtenir le statut de Patrimoine national pour le fleuve St-Laurent. La lettre a été transmise à Mme Line Beauchamp, ministre, à ce moment, du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Soulignons que cette proposition émanait du GIRAM en 1990.

Volet environnement

Sentiers Les Grandes Prairies. Le boisé de Saint-Romuald renfermant les Sentiers de ski de fond Grandes prairies est menacé par du développement et a fait l'objet de nombreuses représentations par le GIRAM. Dès avril, le GIRAM s'est rendu au Conseil de ville. Par la suite, une lettre d'opinion a été publiée dans les journaux locaux. En mai et en août, d'autres représentations ont été faites dont le dépôt d'un mémoire au Conseil de ville ainsi qu'un communiqué de presse publié dans les hebdomadaires. En décembre et en janvier dernier, d'autres représentations ont été faites à l'occasion d'assemblées publiques de consultation dans le cadre du développement du secteur des Crans.

Développement du Secteur des Crans. Dans le même ordre d'idées, le GIRAM a participé à l'assemblée de consultation de janvier dernier et a fait part de ses préoccupations concernant ce développement immobilier. Par la suite, grâce entre autres au travail d'un membre actif Pierre Blouin, un mémoire a été transmis au Comité d'urbanisme au début de février. Soulignons que, malgré la volonté sur papier de préserver les crans rocheux, les constructions prévues le long des pentes et même au sommet laisse présager une faible conservation de ces éléments naturels et identitaires de Lévis.

Gaz de schiste. Dans le cadre de l'enquête et l'audience publique sur le « Développement durable de l'industrie des gaz de schiste au Québec, le GIRAM a déposé en novembre son mémoire au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Grâce aux recherches et au travail de Pierre Blouin, nous y avons traité de la contamination des eaux souterraines, de la menace à la ruralité, de l'archaïque Loi sur les mines ainsi que des considérations économiques d'ordre mondial.

Conférences. Une conférence publique a été donnée le 1er juin sous le thème de la foresterie urbaine. À ce titre, Madame Suzanne Hardy botaniste et conférencière bien connue de la région nous a présentée « *Arbres et boisés en milieu urbain, 101 raisons de les conserver* ». En première partie François Côté biologiste et Estelle Portelance présidente du GIRAM ont présenté « *Le couvert forestier à Lévis* ». Le GIRAM l'a

présenté de nouveau à la Commission consultative de l'environnement, de l'eau et de la qualité de vie en février 2011.

Déclaration. Le GIRAM a signé en juin la « *Déclaration pour la protection des milieux naturels d'intérêt de la ville de Québec* » à l'instar de 20 autres organismes sous l'égide du Comité des arbres de Sainte-Foy/Sillery. Dans le même ordre d'idées, nous avons fait parvenir une lettre d'appui à la Société d'histoire de Sillery dans leur lutte contre un développement immobilier de masse au sein même de l'arrondissement de Sillery.

Mois de l'arbre et des forêts. La traditionnelle « *distribution annuelle de jeunes plants d'arbres* » a eu lieu le 29 mai dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts. Le GIRAM a procédé à sa 5e distribution en collaboration avec l'AFQM et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Au total, le GIRAM a distribué plus de 2000 plants depuis 5 ans.

« **Boisés en danger** ». Une lettre d'opinion du GIRAM a été publiée en janvier 2010 dans le Soleil sous le titre « *Les boisés en danger* ». On y fait état d'une certaine analogie entre la destruction de milliers d'arbres à Saint-Nicolas pour faire place au projet Boisé su Saint-Laurent et un autre projet similaire prévu à Saint-Émile au Nord de Québec.

Consultation Bac brun. Concernant le projet de récupération des matières putrescibles à Lévis, soit le bac brun qui sera opérationnel au printemps 2011, le GIRAM a été consulté en avril par la Ville en tant qu'organisme environnemental.

Volet aménagement du territoire

Espace Saint-Louis. Le GIRAM a participé en juin à l'assemblée publique de consultation relativement à l'aménagement de l'Espace Saint-Louis. Il a déposé un mémoire à cet effet. Par la suite, un nouveau projet a été présenté par la Ville en novembre. Certaines suggestions faites par le GIRAM et soulignées par un conseiller lors de la soirée, ont été retenues. Par exemple, fenêtres de style, mansardes, marge de recul pour les arbres.

Toutefois, à ce jour, le nombre d'étages suggéré par le GIRAM, soit cinq au lieu de sept, n'aurait pas été retenu.

Plage Lac Saint-Joseph. Suite à l'annonce de la fermeture de la plage publique du Lac Saint-Joseph, le GIRAM a fait parvenir en septembre une lettre d'opinion dans le Soleil. De nombreux témoignages d'appui l'ont suivie. Des renseignements ont été obtenus de certaines instances mais le GIRAM continue de travailler ce dossier. Soulignons l'apport de la Société des Gens de baignade très active pour l'accès public aux plans d'eau.

Parc de la Martinière. La mise en valeur du Parc régional de la Pointe-de-la Martinière se concrétise. Le GIRAM a consacré de nombreuses années pour que se réalise ce projet. Suite à la présentation publique du Plan directeur, le GIRAM a fait parvenir une lettre de félicitations à la Ville de Lévis en octobre pour avoir pris la décision de conserver et de mettre en valeur cette portion de notre territoire. Par la même occasion, le GIRAM a réitéré son désir que soit conservé d'autres espaces naturels du secteur, tel le Boisé de Saint-Romuald renfermant les Sentiers de ski de fond Grandes Prairies.

Développement Roc Pointe. Suite à l'assemblée de consultation du 20 octobre, le GIRAM a fait parvenir une lettre à la conseillère de l'arrondissement, Madame Anne Ladouceur. Nous y avons dénoncé les coupes à blanc et illégales de surcroît. De plus, étant donné ces coupes récurrentes (autres quartiers), nous avons demandé de mettre en place rapidement un règlement de zonage unifié et de le faire respecter. Par ailleurs, une lettre d'opinion a été transmise au Soleil la semaine dernière dans laquelle on y dénonçait que l'étalement urbain plutôt que la densification était favorisée dans ce projet.

Localisation de locaux communautaires. Concernant la localisation de nouveaux locaux communautaires, le GIRAM a s'est prononcé en mars au Conseil de ville afin que les services de proximité soient maintenus, tels les bibliothèques, les centres communautaires desservant jeunes et moins jeunes, les arénas. Dans un contexte de densification et de protection de l'environnement, des services de proximité sont essentiels afin de réduire les déplacements et de faciliter la participation des citoyens à des activités.

Autres

Comité de liaison Ultramar. Le vice-président au patrimoine Michel Lessard représente le GIRAM au sein du comité.

Dossiers à suivre en 2010

Nous prévoyons suivre au cours de l'année et dans la mesure de nos possibilités certains dossiers : La Politique de foresterie urbaine, le schéma environnemental, le plan d'urbanisme et la règlementation de zonage unifiée à la ville de Lévis. Le GIRAM prévoit produire des mémoires en réponse aux consultations publiques.

Par ailleurs, les dossiers en cours tels que l'industrie des gaz de schiste, le zonage des Sentiers des Grandes Prairies et le projet de loi 82 sur le patrimoine culturel au Québec continueront aussi de nous mobiliser.

Plan d'action

Le GIRAM reste toujours à l'affût pour dénoncer des projets ou des situations qui vont à l'encontre de ses convictions du point de vue environnemental, patrimonial ou urbanistique. Toutefois, il peut aussi s'impliquer dans des actions constructives et profitables pour la communauté et faire preuve d'exemplarité face à ses élus et concitoyens.

Conférence publique. Étant donné le succès que la conférence publique de juin, le GIRAM songe à reprendre l'activité en 2011 sous d'autres thèmes, toujours en lien avec notre organisation.

Mois de l'Arbre et des forêts. La distribution annuelle de jeunes plants d'arbres est prévue pour mai 2011.

Communications

Dépliant. Le GIRAM a travaillé en fin d'année à l'élaboration d'un dépliant publicitaire aux fins de l'organisation. Il sera présenté en primeur à l'assemblée générale de 2011. Ce dépliant sera aussi visible sur le site Internet du GIRAM.

Info-GIRAM. Le GIRAM a fait parvenir par courriel un résumé de ses activités en juin et en octobre. Ces communications ont suscité le renouvellement des cotisations de plusieurs membres, y compris certaines associations environnementales auxquelles le GIRAM est aussi membre.

Site Internet. Le GIRAM est à la recherche d'une personne bénévole pour faire la mise à jour du site Internet et rafraîchir la mise en page.

Remerciements

Un grand merci aux membres du conseil d'administration qui ont donné de leur temps, des idées, leur approbation, commentaires et corrections aux différents textes, qui rendent nos réunions agréables et conviviales et qui sont indispensables à la bonne marche de l'association. Nous remercions également tous les membres du GIRAM qui nous communiquent diverses informations et commentaires pouvant diriger nos actions. Enfin, un grand merci à toutes les personnes qui, par leur cotisation annuelle ou les politiciens qui, par leurs subsides, nous permettent de poser nos différentes actions dans un but de mieux-être collectif.

Les membres du conseil d'administration du GIRAM

Estelle Portelance	présidente
Michel Lessard	vice-président au patrimoine
Pierre-Paul Sénéchal	vice-président (membre sortant)
Germain Gauvin	trésorier
France Rémillard	secrétaire
Jacques Tailleux	administrateur (membre sortant)
-	administrateurs (3 postes vacants)